

Bulletin Municipal

« De pierres et d'arbres et d'eau et la vie autrement »

EDITO

N° 38 – JANVIER 2023

Après deux années difficiles, notre vie sociale reprend peu à peu ses droits, même si certaines séquelles seront difficiles à éliminer. Le virus est toujours présent, mais sous des formes mutantes, et peut-être moins graves. C'est pour cette raison, qu'il est important de conserver les gestes barrières.

Les crises s'enchainent avec la guerre en Ukraine, des maintenances non programmées sur le parc nucléaire français, et les différentes canicules que nous avons subi ces dernières années. Tous ces évènements nous obligent, à repenser notre mode de vie. La gestion de l'eau va devenir de plus en plus importante. Il va falloir gérer les différentes sécheresses, que nous connaissons maintenant, presque tous les étés. Le dérèglement climatique est bien là, nous devrons nous adapter. Afin d'éviter des délestages ciblés cet hiver par Enedis, le conseil municipal a décidé qu'il n'y aurait pas d'illuminations pour les fêtes de fin d'année et a modifié les horaires de l'éclairage public. Face à tous ces évènements et toutes ces catastrophes naturelles, la préfecture, nous oblige à créer des plans sécuritaires (voir dans le compte rendu de la commission sécurité). Tous ces documents sont chronophages, mais vos élus sont au travail.

Un site internet (https://peyrabout.fr) vient également de voir le jour, avec l'aide de Johan Laroche, habitant de La Ruade. Merci à lui pour sa collaboration et son savoir-faire. Nous vous présenterons le site lors de la cérémonie des vœux le samedi 14 janvier 2022.

Je ne peux pas passer sous silence certaines incivilités, avec les vols d'un bac pour la collecte des déchets et de l'arrosoir au cimetière, de matériels d'entrainement et d'une bouteille de gaz au stade, et surtout le piratage de l'eau sur nos robinets extérieurs (la place, le cimetière et le stade). Une plainte a été déposée, nous restons vigilants.

Je profite de ces quelques lignes, pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce document, et toutes celles qui œuvrent pour la vie de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture et une excellente année 2023.

Je reste à votre disposition, et je vous renouvelle mes vœux chaleureux et sincères, pour cette nouvelle année, en y associant ceux du conseil municipal et du personnel communal.

Jean Paul BRIGNOLI

COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

Travaux réalisés en 2021

542,64€ Assistance technique des régénérations résineuses

883,28€ Mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente

4000,00€ Achat d'un véhicule communal (Citroën Berlingo)

2515,50€ Association laser emploi (contrat intérim M Coquelet)

132,60€ Achat d'un tapis de table pour cérémonie

988,80€ Signalétique chemins et rues + plaques DECI (**d**éfense **e**xtérieure **c**ontre l'incendie)

746,51€ Achat de panneaux directionnels 14356,14€ Travaux de voirie + marquage au sol

412,62€ Achat de bâches + liteaux + pointes (prévisions catastrophes naturelles)

576,89€ Remplacement chauffe-eau salle polyvalente

2184,00€ Remplacement chauffe-eau au stade

1651,65€ Dégagement plantation de résineux 450,56€ ONF assistance technique

Travaux restant à réaliser et budgétisés en 2022 :

Travaux de couverture de la sacristie.

Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente (dossier accessibilité).

Remplacement des projecteurs du stade par des leds.

Travaux 2023

Le programme des travaux pour l'année 2023 n'est pas à ce jour arrêté. Concernant le dossier accessibilité, nous espérons pouvoir le finaliser en 2023.

Avec l'arrivée prochainement de la fibre optique, de nombreux propriétaires vont recevoir un courrier pour élaguer les arbres donnant sur le domaine public.

COMMISSION COMMUNALE NATURE ET PATRIMOINE

Nous avons eu la surprise de découvrir une cabane de cantonnier qui se trouvait cachée sous la végétation. C'était en février et les engins du Département avaient nettoyé les



bas-côtés de la route qui va vers Lépinas. Nous tâcherons de la mettre en valeur après le nettoyage des 2 abords.

Concernant nos circuits de randonnées, nous espérons pouvoir flécher 2 circuits assez rapidement.

La boucle des 3 villages (La Ruade, Le Faux, Peyrabout).

La boucle sur Pétillat.

Le secteur des Cartelades nous a donné beaucoup d'interrogations par rapport au tracé et au défrichement à effectuer.

Nous utilisons l'application Géoportail pour nous repérer sur le terrain.

Un prototype en forme de goutte d'eau a été réalisé par Pascal Fraisse. Il nous servira pour indiquer les circuits dans 3 couleurs différentes.

Nous avons repris contact avec la société « Marita » pour recommander des récupérateurs d'eau. Nous attendons de connaître leurs nouvelles conditions, sachant qu'ils n'effectuent plus de livraisons.

Lorsque nous aurons levé toutes ces interrogations nous vous ferons parvenir dans les semaines à venir un flyer avec un bon de commande.

COMMISSION ANIMATION

Du fait des conditions sanitaires encore difficiles, la soirée des vœux 2022 n'a pas pu être célébrée. Espérons que nous retrouverons cette habitude en 2023 et que nous puissions nous retrouver le samedi 14 janvier 2023.

Malgré des températures encore basses, le 5 Mars 2022, l'opération « Nettoyons la nature » s'est déroulée dans une ambiance



responsable et citoyenne. Le choix d'une date en fin d'hiver avant que la végétation reparte, a permis de mieux repérer verres, plastiques, ferrailles et autres déchets qui trainaient dans nos fossés. Merci à l'ensemble des participants et rendez-vous l'année prochaine.



Rendez-vous incontournable du printemps mais annulé depuis 2 ans. les Peyrabounauds Peyrabounaudes et ont retrouvé l'ambiance festive de la Fête des voisins le Vendredi 20 Mai. Lors de cette 10ème édition, la joie et la bonne humeur, toute génération confondue étaient présentes tout au long de la soirée. Chacun et chacune a pu échanger et partager autour des plats apportés par tous. Continuons de donner vie à cette fête des voisins et donnons-nous rendez-vous pour le 26 mai 2023.



Le 18 Juin, en raison de températures caniculaires et du risque élevé d'incendie

l'Enfer Vert a été annulé.

Par contre, ce même soir, grâce à Peyrabout en Fête, les musiciens The Splincter Groupe ont animé la fête de la musique, pour la première fois dans notre commune.



Le 8 Mai et le 11 Novembre, les communes de Sainte-Feyre, La Saunière et Peyrabout ont commémoré ensemble la victoire de la seconde guerre mondiale et l'armistice de 1918.

Comme chaque année, le

conseil municipal a offert un colis gourmand à ses aînés. Ce fut l'occasion de bavarder un moment et de leur présenter tous nos vœux.

COMMISSION NUMERIQUE

Communication, informatique, digital, bienvenue dans le monde numérique. Ce monde que la commission a décrypté afin de faciliter l'accès à ces différents moyens de communication.

Un processus de formation, encadré par la Quincaillerie Numérique, et financée par le département, a été mis en place afin de s'initier à l'utilisation des différents outils numériques. Ainsi, plusieurs séances ont été organisées dans la salle polyvalente de Peyrabout avec un formateur (Kevin Izembert). De nouvelles cessions pourront être envisagées en 2023.

La commission s'est aussi penchée sur l'élaboration d'un site internet. Site qui permettra d'accéder aux différentes démarches administratives, aux actualités de la commune, aux prochaines manifestations communales, aux tarifs et aux disponibilités de la salle polyvalente, aux coordonnées des professionnels qui exercent sur la commune, aux disponibilités et aux réservations des différents gites, et bien d'autres informations sur la commune de Peyrabout.

M. Johan Laroche, informaticien de métier et résidant à La Ruade, a permis l'obtention du nom de domaine et élaboré le site internet. Ainsi tous pourront y avoir accès facilement. La création d'un nouveau logo communal est en cours et plusieurs propositions sont à l'étude.

Pour toutes suggestions ou toutes questions sur le sujet vous pouvez vous adresser à la mairie de Peyrabout.

COMMISSION SECURITE

Le DICRIM (dossier information communal sur les risques majeurs) créé en 2021, permet de fixer des solutions adaptées concernant la défense extérieure contre l'incendie (DECI). En prenant en compte les ressources en eau



de notre commune, une signalisation sera effectuée prochainement afin de guider plus facilement les services

de secours vers un point d'eau. Ce document réalisé au mois de septembre 2022 est disponible en mairie, ainsi que sur le site internet de notre commune.

Suite au dérèglement climatique (orages violents, grêle, tempête) la commission a décidé d'anticiper et d'acheter avec l'aval du conseil municipal, 4 rouleaux de bâches (120m² chacun), 160 m de liteaux ainsi que 5 kg de pointes qui seront disponibles pour les sinistrés de la commune. Ce matériel est

stocké dans l'atelier communal. Ce premier lot sera doublé au cours de l'année 2023, de façon à protéger un maximum de logement impactés (la priorité étant donnée aux maisons d'habitations).



Nous sommes dans l'attente de devis pour l'achat d'un radar pédagogique sur la départementale D3 qui traverse le bourg dans le sens Pétillat Sainte-Feyre, suite aux deux études réalisées en 2022.

Sur demande de la préfecture, la réalisation d'un plan communal de sauvegarde (PCS) doit être effectué pour l'année 2023. Il est obligatoire et doit référencer l'ensemble des moyens à mettre en œuvre village par village en cas de sinistre. Le début des travaux est prévu dès janvier 2023 et nous invitons toutes les personnes désireuses d'y participer à se faire connaître.

Pour toute demande d'attestation de la part de votre assurance suite à un sinistre, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la commune dans l'onglet « vie pratique ».

Soyons vigilant, la sécurité reste l'affaire de tous.

COMMISSION SIGNALISATION



Les plaques avec le nom des rues et des villages sont arrivées en mairie. Le conseil municipal а repéré leurs

futurs emplacements.

Pour faciliter l'accès aux étangs par les pompiers, mieux repérer la salle polyvalente et le stade, d'autres plaques de signalisation ont également été livrées.

L'ensemble sera installé courant 2023.

SDIC 23

Le SDIC23 (syndicat de l'informatique creusois) compte actuellement 202 adhérents. Deux nouvelles communes ont adhéré au syndicat, celles de Montaigut Le Blanc et de Bonnat. Malgré la hausse des dépenses le syndicat a décidé de ne pas augmenter ses tarifs pour les cotisations, les maintenances et les formations 2023.

Les cotisations des modules « chorus » et état civil dématérialisation sont prises en charge par le SDIC23. Le syndicat prend également en charge la moitié de la cotisation DSN (déclaration sociale nominative) payée par les mairies.

Les formations pour les secrétaires de mairies, 10 demi-journées en 2022, ont quant à elles été dispensées gratuitement.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Toutes remarques et/ou suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou tout simplement des idées de rubriques.

N'hésitez pas à vous présenter en Mairie, aux heures d'ouverture, ou prendre contact par téléphone 05 55 81 10 60 ou par Mail mairie.peyrabout@wanadoo.fr ou mairie@peyrabout.fr

SDEC

Tout savoir sur le passage de l'hiver 2022-2023

Cet hiver, si les capacités de production d'électricité sont insuffisantes, RTE et les pouvoirs publics peuvent décider de délestages ciblés.

Ceux-ci seront mis en œuvre par Enedis. Les coupures localisées et tournantes seront d'une durée d'environ 2 heures. (le matin entre 8h et 13 h, le soir entre 18h et 20h).

Une carte de l'état du réseau sur 4 jours est disponible sur le site internet ou sur l'application mobile « Mon ecowatt ».

Depuis « Mon ecowatt », il est possible de saisir votre adresse et de savoir si vous êtes concernés par le délestage.

Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00.

Rendez-vous sur monecowatt.fr

Au niveau municipal, et pour être vertueux, nous avons fait modifier les horaires de l'éclairage public. Extinction des lampes à 21 heures pour tous les villages. Il n'y a plus d'éclairage public le matin. Exceptionnellement, cette année, il n'y aura pas d'illuminations pour les fêtes de fin d'année.



AEP CAGG

Eau potable : les chiffres clés 23 stations de productions 95 ouvrages de stockage 870 km de réseau 14 600 abonnés 1 450 000 m3 consommés par an

Pour toute interrogation vous pouvez consulter

La foire aux questions (FAQ) sur le site www.agglo-grandgueret.fr ou appelez l'Agglo au : 05 55 41 04 48 et demandez le service eaux et assainissement.

Il existe également 2 adresses mails :

pour toute question concernant votre abonnement, votre facturation, écrivez- nous à <u>usagers-service.eaux@agglo-grandgueret.fr</u>,

pour tout ce qui est d'ordre technique (fuite, branchement...), envoyez votre demande à service.eaux@agglo-grandgueret.fr

EVOLIS 23

Message d'évolis 23

Le jour de collecte de vos administrés changeant cette année, la quantité totale des calendriers va être imprimée, pour une distribution par les agents d'Evolis directement en boîte aux lettres.

La distribution aura lieu dans le courant du mois de janvier, sachant que les calendriers vont du mois de février 2023 au mois de janvier 2024.



Comme chaque année depuis 3 ans,; des bacs spécifiques sont installés en déchèteries durant la période des fêtes, pour permettre aux habitants de venir y déposer leurs coquilles et coquillages (huitres, moules, coquilles Saint Jacques, bulots, bigorneaux, escargots...). Cette année, cela se passe du 26 décembre 2022 au 16 janvier 2023.

Sont acceptées uniquement les coquilles vides, sans emballage, ni film plastique.

INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

Recensement de la population 2022

Cette année le recensement c'est déroulé dans notre commune du 20 janvier au 19 février.

A l'issu du comptage de cette collecte l'Insee nous a communiqué les chiffres suivants :

Adresses d'habitation : 113 Résidences principales : 75

Logements occasionnels + résidences

secondaires + logements vacants : 38

Nombre d'habitants : 151

L'Etat Civil

- Nouveaux habitants

Pétillat :Tony Chabanon

- Naissances :

Elyse, Solange **Besset Tourret** et Pauline, Christine **Besset Tourret** le 06 avril 2022



- Mariages:

Hélène Sarfati et Simon Brown le 28 mai 2022

- Décès :

M. Robert Singier le 07 juillet 2022 Mme Solange Maurel le 30 novembre 2022 M. Yannick Ronzeaud le 22 décembre 2022

Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles

- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale Dépannage 7/7,
- LACROUX Karine au Faux : assistante maternelle,
- BOUEYRE Alexandre au bourg : infirmier, 06.65.34.36.89,
- BORD Céline à Pétillat : infirmière : 06.65.34.36.89,
- LAUMOSNE Elise « PEPITELA » au bourg : création et vente de bijoux,
- SPRAGUE Martin au bourg : travaux de maçonnerie,
- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.
- DEBROSSE Eric à Pétillat « CREUSE CAFE » distributeur de boissons,

- FRAISSE Pascal « CYCLINOV » fabricant de cycles et accessoires à Pétillat,
- DIABONE Christian au Faux : apiculteur « LA REINE DE PIQUE ».

Colombarium



Le Colombarium de notre commune dispose de niches libres pour accueillir les urnes cinéraires.

Pour obtenir une concession

vous êtes invité à en faire la demande à la Mairie. Chaque emplacement est concédé pour une durée de 30 ans (durée pouvant être renouvelée).

La contribution est de 600 euros.

Extincteurs

Dans chaque village, un extincteur, libre d'accès, est en cas d'urgence à la disposition des habitants :

- Le Faux, chez Didier Roger,
- La Ruade, à la fontaine proche du lavoir,
- Pétillat, chez Paulette Bord,
- Le Bourg, dans le hall d'entrée du logement communal.

Défibrillateur

En cas de nécessité, un défibrillateur est disponible dans le hall d'entrée du logement communal, à côté de la mairie.

La municipalité s'est dotée d'un deuxième défibrillateur destiné aux associations et à tout ce qui concerne l'évènementiel.

C'EST TOUJOURS BON A SAVOIR

Carte d'identité

Depuis le 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être déposées à la Mairie de Peyrabout mais dans une commune équipée du dispositif de recueil. Les communes les plus proches sont : Ahun, et Guéret.

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une demande de carte d'identité: (https://passeport.ants.gouv.fr), avant de se présenter au guichet afin de gagner du temps. Il est toutefois conseillé de prendre rendezvous avant de s'y rendre.

Recensement journée défense et citoyenneté



Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : http://www.mon-service-public.fr.

Depuis le 23 novembre 2020, il est possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr

Pour toute question contacter : jerome.bardel@intradef.gouv.fr

Brûlage des déchets verts Interdiction



Prenons Date pour 2022

14 janvier : Vœux de la municipalité,

4 mars : Opération nettoyons la nature,

avril : Pâques des enfants, organisé par PEF 8 mai : Cérémonie de commémoration de 1945,

17 juin : l'Enfer vert au stade de Peyrabout,

22 juillet : Messe à Peyrabout (Sainte Madeleine),

24 septembre : Vide-greniers

11 novembre : Commémoration armistice de 1918.

ASSOCIATION DE SOUTIEN A DOMICILE DU DONZEIL

La commune de Peyrabout va adhérer au 01/01/2023 à cette association

L'association met à la disposition des personnes de plus de 60 ans et ou handicapées, habitant le canton d'Ahun, les services suivants :

- Des petits travaux de jardinage : tonte, taille de haies, des arbres et débroussaillage, entretiens massifs de fleurs, cueillette de fruits et légumes, rangement du bois de chauffage, etc...). Les tarifs sont : sans utilisation de matériel 20€ de l'heure ; avec tondeuse ou petit matériel 25€ de l'heure ; avec tondeuse autoportée 36€ de l'heure ; forfait déplacement 6€...
- Des travaux de petit bricolage : changer une ampoule, remplacer un joint, fixer une étagère, poser un lustre ou des rideaux, monter des petits meubles livrés en kit, installer avertisseurs de fumée, barre d'appui. Les tarifs sont : 20€ de l'heure majoré de 6€ de forfait déplacement.
- La livraison de repas à domicile : 9,80€ le repas. La livraison est effectuée les lundi, mercredi et vendredi. Le repas froid, à réchauffer, est composé ainsi : viande/poisson et légumes, fromage laitage, dessert + potage pour le dîner. Un menu à choix multiples vous est proposé chaque semaine, ainsi que des repas de régimes (sans sucre, sans sel, sans sauce ajoutée) ou mixés à 11,20€. Vous pouvez commander de 1 à 7 repas par semaine en prévenant au moins 48 h à l'avance.

Avantage fiscal: vous bénéficiez d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable. Il correspondant à 50% des dépenses. Pour les repas, les dépenses prises en compte sont limitées aux frais de livraison, pour les travaux de bricolage, elles sont plafonnées à 500€/an et pour les travaux de jardinage à 5000€/an.

Vous pouvez contacter le service de soutien du Donzeil au 05 55 64 19 79. Ou par internet, à l'adresse : <u>soutiendomicile@yahoo.fr</u>
L'adhésion à l'association est de 20€ par an.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ENTENTE SPORTIVE PEYRABOUT LA SAUNIERE



Saison 2022 /2023

L'Entente Sportive Peyrabout-La Saunière poursuit son histoire pour cette nouvelle saison de foot. Sur le plan organisationnel un nouveau bureau pour soutenir les efforts

constants réalisés les années précédentes est mis en place.

Alors que nous avions fini la saison 2021/22 avec beaucoup de doutes sur le plan sportif, notamment sur la reconduction de nos effectifs. C'est posée la question dès la fin de la saison dernière de la poursuite de notre périple. L'ESPS comme а beaucoup d'associations locales souffert de l'impact de la pandémie sur les organisations et sur le moral de nos troupes. Le trop de contraintes organisationnelles et les habitudes nouvelles de confinement ont eu raison des plus motivés. Une forme d'oisiveté semblait s'être emparée de nous.

Repartir, oui mais avec qui? Quelques tergiversations, un regard vers le Club de Sardent qui connaissait le même sort que nous. Un temps, il a été question de réfléchir à une entente avec ce club pour ne pas assister à nouveau à la mise en veille de l'ESPS. Alors que nous entamons des discussions nous avons eu la surprise d'assister à l'arrivée de plusieurs jeunes joueurs qui ont fait le pari de nous rejoindre. In extremis, nous voici engagés à porter seuls et pour le souvenir de nos aînés la responsabilité de la relance. La promesse de continuer l'aventure a été chaleureusement



Sur le plan purement sportif et aux vues des défections nombreuses causées par la pandémie avec la mise en veille de plus d'une équipe. Le district de La Creuse, sur décision démocratique a changé l'architecture du championnat.

La nouveauté consistant à créer des poules de proximité dans une première partie du championnat. Selon le classement, un brassage des poules s'opère à la moitié du championnat. Si l'idée est novatrice et traduit un embryon d'innovation, pour nous elle a eu pour cause d'installer une forme de marche sans cap.

A cet instant du championnat, nous sommes troisièmes de notre poule avec des résultats mitigés. Dure loi du sport qui ne supporte guère l'approximation! L'ambition ne suffit pas.

Sur le plan de l'animation et maintien du lien sur le territoire, nous avons pour la première fois depuis 2015 année de relance du Club organisé un concours de pétanque sur la place du village à Peyrabout et une soirée dans la Salle Polyvalente



de la commune de La Saunière.

Pour le Club, cette dernière manifestation dans ce lieu porte au concret le sens de l'Entente Peyrabout la Saunière. Deux communes sœurs, un club de foot et des engagements constants à nous soutenir dans la vie associative. Nous profitons du reste de cette page pour remercier les deux conseils municipaux qui encore cette année nous ont renouvelé leur confiance en maintenant leur subvention.

Nous remercions par ailleurs, tous nos fidèles supporters qui viennent nous voir défendre nos couleurs. Nous remercions également nos sponsors: La Pataterie, Ott Creuse Ambulance et Sport 2000.

En cette fin d'année 2022 nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'années tout en vous invitant à entamer 2023 d'un pas lest, serein et plein de bonheur.

Sportivement Votre pour l'ESPS,

Christian Diabone

ASSOCIATION « PEYRABOUT EN FÊTE »



Après une année 2021 difficile liée au contexte du covid, l'association a pu de nouveau organiser des manifestations.

Nous avons commencé par « Pâques des voisins »

où de nombreux enfants ont répondu présent. La météo n'était pas au beau fixe et les membres de l'association ont adopté l'idée de cacher les œufs dans l'église du village. Malgré un terrain de jeu diminué, la recherche des friandises fût différente et amusante pour tous les enfants et de nombreux chocolats ont été récoltés par nos chercheurs en herbe. Nous avons ensuite organisé un goûter dans le garage de la commune où petits et grands ont passé un bon moment entre voisins et amis.

Au mois de juin la « Fête de le musique » a fait son entrée sur la place du village avec le groupe de reprise rock « The Splinter Group » qui a installé sa scène à même le sol sur le terrain de pétanque. Enceintes, jeux de lumières, instruments et micros ont égayé le bourg le temps d'une soirée afin de réunir les gens du village et les personnes désirant passer un bon moment. Une nouvelle occasion de se retrouver et d'échanger les uns les autres autour d'une boisson, tout en grignotant un sandwich près du barnum ou des tables installées sur la place pour l'occasion.

En septembre, organisation du « Videgreniers » qui a eu lieu comme tous les ans le dernier dimanche du mois. Malheureusement, le temps était pluvieux avec quelques éclaircies dans le milieu de la journée. Nous



avons donc eu beaucoup moins d'exposants que prévus et quelques-uns sont partis de bonne heure. Certains vendeurs courageux sont restés jusqu'au bout. Les visiteurs téméraires ont bravé la pluie en espérant faire de bonnes affaires et profiter de la restauration mise en place par l'association. Cette année nous avons innové en proposant le paiement par carte bancaire qui s'est avéré fonctionnel et apprécié de tous. En particulier notre trésorier pour qui les comptes deviennent plus faciles.

Fin octobre, « Halloween des voisins » a fait son retour. Malheureusement un manque de temps et d'organisation nous ont poussé à annuler le repas organisé les années précédentes. En revanche, le tour du village pour la collecte de bonbons effectué par nos



petits
monstres
a été
maintenu.
De
nombreux
enfants
ont
répondu
présent à

évènement organisé dans la salle polyvalente monstrueusement décorée pour l'occasion. Certains sont arrivés déguisés et d'autres se sont fait maquiller par notre fantastique maquilleuse officielle. Les habitants du village ont été plus que généreux cette horde de monstres venue s'accaparer tous leurs bonbons, en échange de quoi ils ne jetaient aucun sort. Encore un bon moment fini autour d'un goûter entre petits et grands dans la joie et la bonne humeur.

2022 a été une superbe année. Nous remercions tous les bénévoles pour leur travail remarquable ainsi que la municipalité pour la gestion administrative, et le prêt de matériels. Merci aussi à Benoit et la Pataterie pour l'aide fournie, location de matériel et fourniture diverses.

Et surtout UN GRAND MERCI à vous tous qui êtes présents à nos manifestations, sans qui rien ne serait possible.

On espère tous vous revoir en 2023 afin de faire de PEYRABOUT un village plein de joie et de convivialité.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Thomas GIRAUD

UNRPA SECTION LEPINAS-PEYRABOUT



La section UNRPA a enregistré 53 adhérents pour l'année 2022. L'effectif est maintenu malgré le vieillissement de notre population.

Au cours de l'année 2022 nous avons

organisé un repas de printemps (13 Mai) au restaurant « Petites Canailles » à Sardent, 44 participants.

Le 15 Mai, traditionnelle Foire aux Plants de Lépinas. Nombreux sont les producteurs qui avaient fait le déplacement pour proposer leurs plants de légumes, fleurs, tomates et produits de bouche. Nous remercions les nombreux visiteurs qui ont contribué à la réussite de notre Foire aux Plants.

Début août, l'exposition de peintures à la Salle Polyvalente de Peyrabout a connu un grand succès.

Le repas d'automne a eu lieu à la Salle de Peyrabout le 16 Octobre avec 44 participants. Très bonne ambiance.

Merci aux membres du bureau, à nos adhérents, aux bénévoles pour leur participation au succès de nos différentes activités.

Toute personne désirant nous rejoindre est la bienvenue. Pour tout renseignement s'adresser à Madame Suchaud ou à la mairie de Peyrabout



La Présidente Yvette Suchaud,

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



N'ayant eu aucune nouvelle élection, le bureau de l'ACCA de Peyrabout demeure

inchangé.

Bilan d'activité chasse 2021/2022.

Chevreuils: Le quota de vingt chevreuils a été réalisé (seulement 18 bracelets ont été demandés pour la saison prochaine)

Sangliers: Saison plus que moyenne avec seulement 12 animaux prélevés.

Petits gibiers: Quatre lâchers de 12 faisans de tir ont été renouvelés.

Migration des palombes : Saison moyenne en 2021. Il a été constaté par les amateurs de tir de cet oiseau de passage, que les couloirs de migration avaient été modifiés, contrairement à cette année ou l'oiseau bleu est passé en abondance sur notre secteur.

Quant à *la mordorée*, les adeptes de cette chasse se sont fait plaisir, car cet oiseau était au rendez-vous.

Cabane de chasse: Ayant été obligés de quitter la "cabane de chasse" de Peyrabout, dans l'attente de trouver en partenariat avec notre municipalité, une solution répondant à nos besoins, je tiens tout particulièrement à remercier Mr Fabien Fayadas (adhérent à St Yrieix Les Bois) qui a mis temporairement des locaux à notre disposition. Je remercie aussi toutes les personnes qui ont participé, soit par leur travail, par l'apport de différents matériaux, ou de divers dons (chambre froide, frigo, plan de travail, éléments de cuisine...) afin que ce local devienne le plus agréable et le plus opérationnel possible.

Malgré une année plus que chaotique qui arrive à son terme, l'ensemble des membres du bureau de L'ACCA et moi-même, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et une meilleure année 2023.

Daniel Roumilhac

NB : La Covid étant loin d'être vaincue, prenez soin de vous...et des autres.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



Des nouvelles de l'AlCA « la source de la Gartempe ». Le conseil d'administration de l'AlCA « la source de la Gartempe » a pris deux initiatives originales en cette fin d'année 2022. Originales, car c'est la seule association au niveau départemental qui a pris de telles décisions.

Première initiative: Les chasseurs doivent avant juillet 2023 créer chacun un compte SIA (Système d'Information sur les Armes) et ensuite déclarer leurs armes. Problème, tout se fait de façon informatique. Un certain de nos adhérents nombre d'ordinateur, d'autres ne sont pas assez à l'aise avec internet. L'AICA propose donc, d'organiser des soirées lors desquelles ces chasseurs pourront venir avec leurs armes et munies des papiers nécessaires. personnes du conseil d'administration (Jean-Luc Giraud et Julien Voisin) procèderont à la création de leur comptes SIA et à la déclaration de leurs armes. La première séance a eu lieu à Peyrabout à la salle polyvalente le 15 décembre dernier et a été très fréquentée. Une deuxième séance sera certainement programmée en début d'année 2023, lieu et date à définir.

Deuxième initiative : Un stage de formation PSC 1 (prévention et secours civiques de niveau 1) a été mis en place le mercredi 21 décembre 2022. Cette formation d'une journée (7 heures) permet d'apprendre des gestes simples à travers de mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quelques gestes à effectuer en attendant les secours... Les chasseurs formés pourront intervenir auprès des chasseurs mais

aussi, bien sûr, auprès de leurs concitoyens et de toutes personnes se trouvant en mauvaise posture pouvant nuire à sa santé. Elle est encadrée par un formateur de l'UDPS 23 (Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse). Cette formation est destinée dans un premier temps responsables de battues des 7 communes de l'AICA. Le quota maximum par cession est de 10 stagiaires. L'AICA prend en charge le coût de la formation (60 € par personne) et le repas de midi. Cette formation s'est tenue à la salle polyvalente de La Saunière, suffisamment vaste pour effectuer les exercices, et le repas pris au restaurant L'Escale de la même commune. Gageons qu'il y aura d'autres sessions puisque 3 personnes sont déjà inscrites pour une prochaine fois.

A l'heure où peu d'élus de la République défendent la chasse, à l'heure où d'autres l'ont vertement critiquée, d'autres encore sont prêts à l'interdire en totalité ou en partie, certains même souhaitant l'interdire le weekend et pendant les vacances scolaires ;

A l'heure où des propos d'un autre temps, propos tenus par des opposants extrémistes à la chasse voire à la ruralité, essaient de faire passer les chasseurs pour des meurtriers irresponsables, pour des gens sans aucun respect, pour des alcooliques et des fous du volant, quelles belles réponses que la citoyenneté, la solidarité, l'aide aux plus fragiles. Non la chasse n'est pas morte mais nous devons rester vigilants car adversaires sont nombreux, bien aidés financièrement et tenaces. La ruralité ne doit



bafouée.
Nous
sommes des
ruraux, nous
aimons la
chasse, la
nature, la
biodiversité

être

pas

et surtout les autres, bref nous aimons la vie tout simplement. Le conseil d'administration de l'AICA se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que plein de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2023.

Le président,



Rendez-vous Samedi 14 janvier 2023 à la salle polyvalente de Peyrabout à partir de 18 heures 30



INFOS PRATIQUES

Mairie: ouverture le mardi et le jeudi de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition : 05.55.81.10.60.

Adresse mail: mairie.peyrabout@wanadoo.fr ou mairie@peyrabout.fr

Le Maire: permanence, le mardi et le jeudi de 15h00 à 18h00.

Pour le joindre à son domicile, composez le 05.55.80.07.16

En son absence un répondeur est à votre disposition.

Les Adjoints : Didier Roger : 05 87 56 11 30

Monique Rapissat: 05 55 80 03 45

DECHETERIE GUERET: Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Pour tous renseignements, téléphoner au 05.55.52.96.16

DECHETERIE SARDENT: Horaires d'ouverture : le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h; fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

ADDUCTION EAU POTABLE: Cette compétence est maintenant assumée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. La maintenance des ouvrages est confiée à la SAUR. Pour tout problème sur le réseau appeler le numéro d'astreinte de la CAGG au 06 17 12 99 89

SAMU: 15 Sapeurs-Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

 Gendarmerie d'Ahun :
 05.55.62.40.05

 ERDF :
 0.810.333.323

 Trésorerie Guéret :
 05 55 52 42 72

 Hôpital de Guéret :
 05.55.51.70.00

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Gratuite pour les associations de la commune,
- 60 € pour les habitants de la commune,
- 150 € pour les personnes extérieures à la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Des modifications sont attendues pour 2023. Evolis 23 se charge de transmettre directement dans vos boites aux lettres, dans le courant du mois de janvier le nouveau calendrier.

TRANSPORTS (circuit départemental)

Car pour Guéret, chaque mercredi à 13h30, retour vers 17h.

Chaque samedi à 9h - retour à 12h.

TAD Agglomération Grand Guéret

Espace mobilité au 05.55.51.91.91

Site internet: www.grandgueretmobilite.fr

BIBLIOTHEQUE Multimédia du Grand Guéret

8, Avenue Fayolle 23000 Guéret 05.87.63.00.08

www.bm-grandgueret.fr

LA QUINCAILLERIE NUMERIQUE

22, Av Charles De Gaulle 05.55.41.45.13

contact@laquincaillerie.tl

Directeur de la publication : Jean Paul Brignoli Mise en page, impression : mairie de Peyrabout

IPNS